EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 14 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 25

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DU SMAP

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, le créneau 17h00-18h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi est réservé à des activités ludo-éducatives et sportives pour les écoles élémentaires clermontoises.

Ainsi, plusieurs associations sportives clermontoises ont proposé lors de la saison 2013-2014 des activités encadrées destinées à une initiation aux activités physiques et sportives. Devant l'intérêt suscité auprès des enfants par ces actions, leur reconduction doit être actée. Pour ce faire, il est proposé d'allouer une subvention aux associations volontaires pour participer à ces animations sur cette tranche horaire.

L'action des clubs permet une intervention globale de 55 heures hebdomadaires en faveur des enfants clermontois.

Les associations fournissent un relevé trimestriel en indiquant le nom du ou des animateurs, le lieu, les dates, et horaires des interventions. Les animations ont débuté le lundi 15 septembre 2014.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

- Amitiés Laïques de Vallières 1 440 €
- Amicale Laïque Ecureuils Montferrand (ALEM) 720 €
- ASM Omnisports : 3 240 €
 - judo
 - rugby
- Clermont Basket-ball 720 €
- CUC omnisports 1 440 €
- Fontaine du Bac Football Club 1 080 €
- SCBA Amateurs 1 440 €
- Stade Clermontois Omnisports : 6 840 €
 - boule lyonnaise
 - escrime
 - gymnastique
 - lutte

- tennis
- tennis de table
- volley-ball

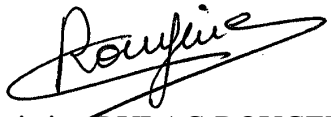
- Stade Clermontois Handball : 1 280 €
- Association Sportive de Saint Jacques 720 €
- Volant des Dômes 1 080 €

Total : 20 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.
Fait à Clermont-Ferrand, le 14 novembre 2014

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,



Christine DULAC-ROUGERIE